

Préparation au CAPES d'espagnol



Autre durée
221 heures



Composante
UFR Sociétés,
Cultures et
Langues
Étrangères
(SoCLE)

Présentation

Le métier d'enseignant vous intéresse ?

Le CAPES externe (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré) est la clé pour exercer ce métier en collège ou en lycée. À partir de 2026, ce concours est accessible si vous justifiez d'un diplôme de niveau bac+3.

Il est possible de s'inscrire au concours pendant la troisième année de Licence.

L'équipe pédagogique du département d'études hispaniques de l'UFR SoCLE (Université Grenoble Alpes) vous accompagne tout au long de votre préparation, que ce soit en présentiel sur le campus, ou à distance (cours enregistrés et accessibles en ligne selon vos disponibilités).

Renseignez-vous en participant à notre réunion d'information en ligne (Zoom) en juin.

Demande de participation en écrivant à  socle-espagnol@univ-grenoble-alpes.fr

Une formation complète et flexible :

- Préparation aux épreuves écrites (admissibilité) et orales (admission) du CAPES externe d'espagnol.
- Cours en présentiel ou en distanciel (synchrone et/ou asynchrone) : suivez-les en direct ou en différé, selon votre rythme.
- Une journée intensive en visioconférence (école d'été, début juillet) pour découvrir le programme, les épreuves et des conseils pour travailler efficacement pendant l'été. Un moment idéal pour créer une dynamique de groupe et rester motivé tout au long de l'année.
- Ressources pédagogiques en ligne pour réviser à votre rythme.
- Un concours blanc en janvier pour vous évaluer dans les conditions réelles.
- Entraînements aux épreuves orales et suivi personnalisé (corrections de copies, entretiens individuels).
- Une équipe expérimentée, composée d'enseignants spécialistes des questions au programme.

Pour commencer votre formation, participez à notre école d'été début juillet sur le campus de Saint Martin d'Hères près de Grenoble :

- Rencontres avec les enseignants
- Présentation détaillée du concours et des questions au programme.
- Conseils pour affiner votre projet et commencer à vous préparer dès l'été.

Le CAPES externe en bref

Admissibilité : 2 épreuves écrites.

Admission : 2 épreuves orales.

Plus d'informations sur les épreuves :  [devenirenseignant.gouv.fr](https://www.devenirenseignant.gouv.fr)

 <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-au-college-ou-au-lycee-general-le-capes-1394>

À noter

L'inscription à notre formation ne remplace pas l'inscription au concours, qui doit être effectuée à l'automne via la plateforme Cyclades.

Admission

Conditions d'admission

Public en formation initiale (étudiants et étudiantes) : formation accessible aux personnes justifiant d'un diplôme de niveau Bac+3 acquis

Les étudiants devront également justifier d'un niveau C1 en espagnol, sauf titulaires de la licence LLCER espagnol, ou de la licence LEA avec l'espagnol en langue A ou B.

Public en formation continue : formation accessible aux personnes justifiant d'un diplôme de niveau Bac+3 et d'un niveau C1 en espagnol.

Candidature

Les demandes de candidature à la préparation au capes externe d'espagnol seront adressées à :

Contact pédagogique

 socle-espagnol@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

 socle-scolarite-capes@univ-grenoble-alpes.fr

NB : **chaque candidat doit aussi s'inscrire individuellement au concours sur le site du Ministère de l'Education Nationale**

Droits de scolarité

Montant correspondant aux droits nationaux universitaires de Licence

Tarif pour les personnes relevant de la formation continue

 [Grille des tarifs formation continue de l'UFR SOCLE](#)

Et après

Poursuite d'études

Les lauréats du concours intégreront pour deux ans un Master « Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation » (M2E).

Dès la rentrée 2026 **MASTER MENTION PROFESSORAT DU 2^o DEGRÉ**

M1

- 12 semaines de stage en établissement
- Rémunération des élèves fonctionnaires : **environ 1 400 € nets/mois**

M2

- Mise en responsabilité à mi-temps devant élèves
- Rémunération des fonctionnaires stagiaires : **environ 1 800 € nets/mois**



Les + de la formation

Une équipe experte : des enseignants spécialisés, rompus aux exigences du concours, vous accompagnent avec des méthodes et contenus pédagogiques adaptés à vos besoins.

Flexibilité et autonomie : grâce aux cours enregistrés et aux ressources en ligne, révisez où et quand vous le souhaitez, à votre rythme.

Un accès privilégié aux ressources : la bibliothèque SoCLE met à votre disposition un espace dédié sur la plateforme E-formation, centralisant :

- Les ressources documentaires disponibles dans le réseau des bibliothèques de l'UGA.
- Des ressources électroniques ciblées, en lien avec le programme du concours.

Infos pratiques

Autres contacts

Responsable pédagogique

Véronique JUDE  veronique.jude@univ-grenoble-alpes.fr

Autres contacts

Contacts administratifs :

Si vous êtes en formation initiale :

 socle-scolarite-capes@univ-grenoble-alpes.fr

Si vous êtes en formation continue :

 fc-socle@univ-grenoble-alpes.fr

04 76 01 26 07

 [socle-formation-continue @ univ-grenoble-alpes.fr](mailto:socle-formation-continue@univ-grenoble-alpes.fr)

Programme

Organisation

Programme:

- Préparation à la première épreuve écrite de composition, sur programme publié par le ministère de l'Education Nationale.
- Préparation à l'épreuve écrite de traduction et analyse de faits de langue : entraînement à la version, au thème et à l'analyse des faits de langue.
- Préparation à l'épreuve orale disciplinaire : présentation des axes culturels au programme, méthodologie de l'analyse synthétique de documents écrits et audio-visuels, identification et présentation de l'intérêt culturel et de la portée interculturelle du dossier.
- Préparation à l'épreuve orale professionnelle : entretien avec le jury

Calendrier:

Du 1^{er} Juin au 15 septembre : inscriptions à la formation

Fin juin : réunion d'information (en zoom) pour répondre à vos questions

Début juillet : journée intensive de lancement de la formation (présentiel ou distanciel au choix)

Septembre-mai : préparation aux épreuves écrites et orales

NB : vous pouvez vous inscrire fin août-début septembre à la formation même si vous n'avez pas pu assister à la journée de juillet.